

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

---

### Steinfels 554

---

---

#### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Steinfels 554
Code du produit	10449.0007.013
L'identifiant unique de formulation (UFI)	R5XY-H3GM-XQ91-KM9F

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Produit de nettoyage
--	----------------------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Steinfels Swiss Division der Coop Genossenschaft St. Gallerstrasse 180 CH-8404 Winterthur Tel : 052 234 44 00 Fax : 052 234 44 01 info@steinfels-swiss.ch
---	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	145 (Tox Info Suisse)
Date de révision	27.05.2024
Version	2 (Version précédente: 1)

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

**Information complémentaire**

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**

Attention

**Mentions de danger**

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence**

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P501: Eliminer le contenu dans une installation d'élimination des déchets spéciaux agréée.

**Informations supplémentaires**

EUH208: Contient du Hexyl Cinnamal. Peut produire une réaction allergique.

**Identificateur de produit**

Non demandé.

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Formulation.

Composants	% en poids	Classification CLP	Identificateur de produit
Carbonate de sodium	10% - 20%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2
Sodium Cumenesulfonate	1% - 5%	Eye Irrit. 2 H319	No.-CAS: 28348-53-0 No.-CE: 248-983-7
C12-15 paréth-10	1% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 3 H412	No.-CAS: 68131-39-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Aucun(e) à notre connaissance.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction</b>	N'importe lequel.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Equipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### **Pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade.

#### **Pour les secouristes**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Rincer à l'eau.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Ne jamais mélanger les concentrés directement.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas entreposer près des acides. Ne pas congeler.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Limite(s) d'exposition**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Contrôles techniques appropriés**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **Protection individuelle**

##### *Protection respiratoire*

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

##### *Protection des mains*

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications du Règlement (CE) No. 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive. Contact total (Définition Contact au maximum:

480 minutes)  
 Matériel: caoutchouc butyle  
 épaisseur minimum: 0.47mm +/-0.05mm  
 Temps de pénétration: 480 minutes  
 Matériel testé: Butoject 897+ Contact par éclaboussures (Définition  
 Contact au maximum: 30 Minutes)  
 Matériel: caoutchouc nitrile  
 épaisseur minimum: 0.2mm  
 Matériel testé: Dermatril (R) P 743 Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

*Protection des yeux*

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

*Protection de la peau et du corps*

Protéger contre les éclaboussures en versant: Tablier en caoutchouc ou en plastique. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

*Risques thermiques*

Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement**

Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	10 (5 g/L)
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité:</b>	soluble (Eau)
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	0.8
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.

### **9.2. Autres informations**

**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique** Pas d'information disponible.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité Pas d'information disponible.

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Des gaz toxiques peuvent être libérés en cas de contact avec: Acide
10.4. Conditions à éviter	Réaction exothermique avec des acides forts.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides. Incompatible avec des agents oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	<b>Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)</b> Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (ECHA) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m <sup>3</sup> 2 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (NLM_HSDB) <b>Sodium Cumenesulfonate (CAS 28348-53-0)</b> Dermal LD50 Rabbit > 2000 mg/kg (ECHA_API) Inhalation LC50 Rat > 770 mg/L 4 h(ECHA_API) Oral LD50 Rat > 7000 mg/kg (NLM_CIP) <b>C12-15 pareth-10 (CAS 68131-39-5)</b> Dermal LD50 Rabbit = 2500 mg/kg (NZ_CCID) Oral LD50 Rat = 1600 mg/kg (NZ_CCID)
Corrosion/irritation cutanée	Peut irriter la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut provoquer une réaction allergique du système respiratoire.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Donnée non disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Donnée non disponible.

**Danger par aspiration** Donnée non disponible.

**Expérience chez l'homme** Donnée non disponible.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

**Propriétés perturbant le système endocrinien** Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés perturbant le système endocrinien dans des quantités égales ou supérieures à 0,1 % (selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement délégué (UE) 2018/605 de la Commission).

**Autres données** Donnée non disponible.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité** Donnée non disponible.

### **Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - LC50 96 h *Lepomis macrochirus* 300 mg/L [static] (EPA)  
Acute Toxicity Data LC50 96 h *Pimephales promelas* 310 - 1220 mg/L [static] (EPA)  
Ecotoxicity - Water Flea - Acute EC50 48 h *Daphnia magna* 265 mg/L (IUCLID)  
Toxicity Data

### **Sodium Cumenesulfonate (CAS 28348-53-0)**

Ecotoxicity - Freshwater Algae - EC50 72 h *Desmodesmus subspicatus* >1000 mg/L (IUCLID)  
Acute Toxicity Data

### **C12-15 pareth-10 (CAS 68131-39-5)**

EU - Ecolabel (66/2010) - Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Detergent Ingredient Database - Alcohol ethoxylate (C12-15 (DID no 028 mean value C<14, DID no 029 mean value C>14), >6-9 ethoxylated units))  
Aerobic Degradation Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >30 ethoxylated units))  
Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >20-30 ethoxylated units))  
Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >12/20 ethoxylated units))  
Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >9-12 ethoxylated units))  
Readily biodegradable according to OECD guidelines. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, 2-6 ethoxylated units) predominantly linear)  
EU - Ecolabel (66/2010) - Biodegradable under anaerobic conditions. (listed under Detergent Ingredient Database - Alcohol ethoxylate (C12-15 (DID no 028 mean value C<14, DID no 029 mean value C>14), >6-9 ethoxylated units))  
Anaerobic Degradation The ingredient has not been tested. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >30 ethoxylated units))  
The ingredient has not been tested. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >20-30 ethoxylated units))

The ingredient has not been tested. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >12/20 ethoxylated units))  
Biodegradable under anaerobic conditions. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, >9-12 ethoxylated units))  
Biodegradable under anaerobic conditions. (listed under Alcohol ethoxylate (C12-15, 2-6 ethoxylated units) predominantly linear)

<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
<b>12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Ne contient pas de produits chimiques ayant une activité endocrinienne.
<b>12.7. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Vider les restes du contenu. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## ***RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport***

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	Non applicable.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement** Non applicable.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

#### Règlement type des ONU

**ADR/RID** Non réglementé.

**IMDG** Non réglementé.

**IATA** Non réglementé.

**Autres Informations** Aucun(e).

---

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires** Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:  
>=15%; <30%: Phosphates  
<5%: agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques  
Fragrances allergisantes: Hexyl Cinnamal  
Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = 1.

#### **Carbonate de sodium (CAS 497-19-8)**

Switzerland - Water Protection B (solution)

Ordinance - Water Polluting Liquids

Classification

EU - REACH (1907/2006) - Annex XVII - Restrictions on Certain Dangerous Substances Use restricted. See entry 75.

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates Present ([207-838-8])

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**Sodium Cumenesulfonate (CAS 28348-53-0)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**C12-15 pareth-10 (CAS 68131-39-5)**

EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC) NLP No. 500-195-7 (>1<2.5 mol ethoxylated units)

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Révision</b>	Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1, 2, 3, 9, 11, 12, 15, 16.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	Aucun(e).
<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calcul.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H302: Nocif en cas d'ingestion. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Réservé aux utilisateurs professionnels.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.